



PREVAAL FINANCE

# FCP PREVAAL ACTIONS EUROPE

**rapport  
annuel**

FONDS COMMUN DE PLACEMENT - FCP DE DROIT FRANÇAIS

EXERCICE CLOS LE : 30.12.2016

# ■ sommaire

<b>informations concernant les placements et la gestion</b> .....	<b>3</b>
<b>rapport d'activité</b> .....	<b>8</b>
<b>rapport du commissaire aux comptes</b> .....	<b>10</b>
<b>comptes annuels</b> .....	<b>12</b>
<i>bilan</i> .....	13
<i>actif</i> .....	13
<i>passif</i> .....	14
<i>hors-bilan</i> .....	15
<i>compte de résultat</i> .....	16
<i>annexes</i> .....	17
<i>règles &amp; méthodes comptables</i> .....	17
<i>évolution actif net</i> .....	20
<i>compléments d'information</i> .....	21
<b>inventaire</b> .....	<b>31</b>

<b>Commercialisateur</b>	PREVAAL FINANCE
<b>Société de gestion</b>	PREVAAL FINANCE 18 avenue d'Alsace 92400 Courbevoie.
<b>Dépositaire et conservateur</b>	SOCIETE GENERALE Siège social : 29 boulevard Haussmann – 75009 Paris Adresse postale de la fonction Dépositaire : 75886 Paris Cedex 18
<b>Commissaire aux comptes</b>	PWC SELLAM 2, rue Albert de Vatimesnil - 92532 LEVALLOIS PERRET CEDEX

# Informations concernant les placements et la gestion

## Classification

Actions internationales.

## Modalités de détermination et d'affectation des sommes distribuables

Pour les deux types de parts la société de gestion décidera chaque année de la répartition des sommes distribuables

## Objectif de gestion

L'objectif de gestion du FCP est la recherche d'une performance nette de frais supérieure à son indice de référence Stoxx Europe 600, dividendes réinvestis, sur une durée de placement recommandée de 5 ans. La réalisation de l'objectif passe par une recherche permanente du meilleur équilibre rendement espéré par rapport au risque associé aux valeurs sélectionnées. La gestion est discrétionnaire et à ce titre l'évolution du portefeuille pourra être différente de celle de l'indice de référence.

## Indicateur de référence

Stoxx Europe 600, dividendes réinvestis.

Le Stoxx Europe 600 est un indice de référence global des marchés Européens. A ce jour, il est composé de 600 valeurs sélectionnées parmi les pays de la zone Euro, le Royaume-Uni, le Danemark, la Suisse, la Norvège, la Suède et la République tchèque.

L'indicateur de référence est libellé en Euro et calculé dividendes réinvestis.

La gestion du FCP ne suivant pas une gestion indicielle, la référence à un indice ne constitue qu'un élément de comparaison a posteriori et la performance du Fonds pourra s'écarter de cet indice de référence tant à la hausse qu'à la baisse.

## Stratégie d'investissement

### Stratégies utilisées

Le FCP est exposé au minimum à 60% et au maximum à 130% de l'actif net aux marchés actions et au minimum à 0% et au maximum à 40% de l'actif net aux marchés de taux principalement via des titres en direct, et dans la limite de 10% de l'actif net via des parts ou actions d'autres OPCVM ou FIA.

Pour atteindre l'objectif de gestion, les gérants suivent une stratégie d'investissement basée sur la conjonction d'une analyse macro-économique mondiale conduisant à identifier par classes d'actifs, les zones géographiques ainsi que les secteurs à privilégier et d'une analyse qualitative et quantitative au sein des classes d'actifs ou des secteurs, permettant de déterminer les titres qui composeront les portefeuilles.

Dans le cadre de cette gestion discrétionnaire, les titres sont sélectionnés selon une analyse financière de la société reposant sur des critères quantitatifs (ratios financiers...) et qualitatifs (profil du secteur d'activité, pérennité du « business model » et qualité du management).

Les caractéristiques techniques des titres peuvent être des éléments importants du processus de sélection.

Le FCP peut être investi en titres de créances et instruments du marché monétaire. La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle il est géré est comprise entre -2 et 10.

Le FCP détiendra en permanence plus de 75 % d'actions de sociétés européennes et autres titres éligibles au Plan d'Épargne en action dont les trackers (fonds cotés).

### **Processus de sélection des OPCVM et FIA sous-jacents**

Le FCP peut être investi à 10% de l'actif net en parts ou actions d'autres OPCVM et/ou FIA.

Le choix des OPCVM et FIA sous-jacents fait l'objet d'un processus de sélection propre à la société de gestion.

La sélection de ces OPCVM et FIA est effectuée sur la base d'une analyse quantitative, centrée sur la sensibilité des performances aux facteurs de marché et d'une analyse qualitative, illustrée par des entretiens systématiques ou des rencontres avec les gérants de fonds afin d'apprécier leur valeur ajoutée dans la sélection de valeurs et leur philosophie de gestion.

L'exposition sectorielle du FCP peut être matérialisée par des investissements en ETF.

### **Stratégie d'utilisation des dérivés**

Les gérants utiliseront les instruments financiers à terme simples principalement en couverture des actifs et de façon ponctuelle en exposition. Les interventions sur ces marchés se feront soit pour ajuster les ratios des portefeuilles qui peuvent varier en fonction des souscriptions et rachat, soit pour couvrir la volatilité des marchés, soit pour couvrir le Bêta du marché en conservant les actifs, soit pour réconcilier les niveaux cibles déterminés par l'analyse macro-économique et les niveaux cibles résultant du portefeuille construit par la sélection financière fondamentale.

### **Actifs (hors dérivés)**

#### **a) Actions**

Le FCP est exposé au risque action à 60 % minimum et 130% maximum de l'actif net.

Il intervient principalement sur les marchés européens, incluant la Suisse et la Norvège, mais également, dans la limite de 20% de l'actif net, sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors zone Europe, incluant Suisse et Norvège, et dans la limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents.

Le fonds peut être exposé sur tous secteurs, à des valeurs de petites, moyennes et grandes capitalisations avec toutefois un maximum de 20% de l'actif net en valeurs de petites capitalisations.

#### **b) Titres de créances et instruments du marché monétaire**

Le degré d'exposition au risque de taux peut varier de 0 à 40 % de l'actif net du fonds.

Il s'agit d'obligations et autres titres de créances français et internationaux, y compris d'obligations convertibles, et d'obligations indexées, négociées principalement sur les marchés européens, incluant la Suisse et la Norvège, mais également, dans la limite de 20% maximum de l'actif net sur les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) hors zone Europe, incluant Suisse et Norvège. L'exposition aux pays émergents est exclue dans le cadre d'investissement en obligations et autres titres de créances français et internationaux, et limitée à 15% de l'actif net pour les investissements en obligations convertibles.

Les titres non libellés en euro pourront ne pas faire l'objet d'une couverture de change. La répartition dette privée/ dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps. Ces titres auront principalement une notation minimale de BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. Aucun investissement ne sera fait en titres spéculatifs.

La fourchette de sensibilité de la partie taux sera comprise entre -2 et 10.

#### **c) Parts ou actions d'OPCVM ou FIA**

Le Fonds peut être investi jusqu'à 10% de son actif net en parts et actions d'autres OPCVM ou FIA de toutes classifications et exposés sur toutes zones géographiques dont les pays émergents, avec une prédominance pour la zone Europe, incluant la Suisse et la Norvège :

- parts ou actions d'OPCVM conformes à la Directive 2009/65/CE, de droit français ou étranger, détenant au plus 10% de leurs actifs dans d'autres fonds.
- parts ou actions de FIA français respectant les 4 critères définis par l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds pourra avoir recours à des ETF (Exchange Traded Funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 10% de son actif net, exposés aux actions et aux produits de taux.

Le FCP se laisse la possibilité d'investir dans des OPCVM gérés par la société de gestion ou une société liée.

L'exposition aux pays émergents, tous types d'actifs confondus, est limitée à 20% de l'actif net du fonds.

### **Instruments dérivés**

#### **Nature des marchés d'intervention**

Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés majoritairement sur des marchés européens et dans une moindre mesure sur des pays membres de l'OCDE hors UE (Etats- Unis et Japon). Aucune intervention ne se fera sur les marchés émergents :

- marchés à terme fermes,
- conditionnels,
- réglementés
- organisés.

**Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion**

Risques sur lesquels le gérant intervient en couverture :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées
- risque de taux,
- risque de change

Risques sur lesquels le gérant intervient en exposition :

- risque actions, titres et valeurs mobilières assimilées
- risque de taux,

Nature des instruments utilisés :

- Futures sur grands indices actions
- Futures sur grands indices sectoriels
- Futures sur taux
- Options d'achat et vente sur devises, taux et actions : options vanille uniquement, achat et vente de call et de put.

Surexposition possible dans la limite de 100% de l'actif net avec une exposition globale pouvant aller jusqu'à 170% de l'actif net.

**Titres intégrant des dérivés**

Le FCP peut investir dans la limite de 10% de l'actif net dans des UCITS ETF et des obligations convertibles qui sont assimilables à des titres intégrant des dérivés et dans des bons de souscription.

**Dépôts**

Le fonds peut procéder à des dépôts dans la limite de 100% de ses actifs, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation de ses revenus.

**Emprunts d'espèces**

Le gérant pourra effectuer des opérations d'emprunts d'espèces dans la limite de 10 % de l'actif du Fonds par solde débiteur autorisé par le dépositaire qui facturera des agios.

**Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres**

Le FCP se réserve la possibilité de réaliser des opérations de prêt et emprunts de titres, à hauteur de 20% maximum de son actif net, dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation de ses revenus.

Nature des opérations utilisées :

- prises et mises en pension par référence au code monétaire et financier ;
- prêts et emprunts de titres par référence au code monétaire et financier.

Nature des interventions, l'ensemble des opérations devant être limitées à la réalisation de l'objectif de gestion :

- Gestion de la trésorerie,
- Optimisation des revenus du FCP,
- Contribution éventuelle à l'effet de levier du FCP,
- Couverture du risque actions.

Des informations complémentaires relatives à la rémunération de ces opérations figurent à la rubrique frais et commissions.

**Profil de risque**

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

**Le FCP sera ainsi soumis aux risques suivants :**

**Risque de perte en capital**

L'OPCVM ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.

**Risque lié à la gestion discrétionnaire**

Le style de gestion discrétionnaire appliqué au Fonds repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés et/ou sur la sélection des titres détenus. Il existe un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les marchés ou les titres les plus performants. La performance du Fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. La valeur liquidative du Fonds peut en outre avoir une performance négative.

**Risque actions**

Si les marchés actions baissent, la valeur liquidative de votre FCP peut baisser.

**Risque lié à l'investissement en petites capitalisations**

Sur ces marchés, le volume des titres cotés en bourse est réduit, les mouvements de marchés sont donc plus marqués à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations. La valeur liquidative du Fonds peut donc baisser plus rapidement et plus fortement.

### **Risque de taux**

Le FCP peut investir en obligations et sera donc soumis aux variations des taux d'intérêt. La hausse des taux d'intérêt peut entraîner la baisse de la valeur des obligations, et donc la baisse de la valeur du fonds.

### **Risque de change**

Le FCP peut investir dans des valeurs mobilières libellées dans un certain nombre de devises autres que la devise de référence. En cas de baisse d'une devise par rapport à l'euro, la valeur liquidative pourra baisser.

### **Risque lié aux investissements sur les pays émergents**

Les conditions de fonctionnement et de surveillance de ces marchés peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales. En conséquence, la valeur liquidative du Fonds pourra baisser plus rapidement et plus fortement.

### **Risque de crédit**

Il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature ou de la défaillance d'un émetteur de titre de créance, ce qui peut entraîner la baisse de la valeur de ses actifs, et par conséquent la baisse de la valeur liquidative du Fonds.

### **Risque de contrepartie**

Il est lié à la conclusion de contrats sur instruments financiers à terme et aux opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres : il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement.

### **Risque lié à la surexposition**

Le FCP peut avoir recours à des instruments financiers à terme (dérivés) afin de générer de la sur exposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net. En fonction du sens des opérations du FCP, la baisse (en cas d'achat d'exposition) ou la hausse du sous-jacent du dérivé (en cas de vente d'exposition) peut augmenter le risque de baisse de la valeur liquidative du FCP par rapport au risque lié à l'investissement dans les titres (hors dérivés) du portefeuille.

### **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme (IFT)**

Le Fonds pouvant investir dans des produits dérivés, la valeur liquidative pourra baisser de manière plus significative que les marchés et instruments financiers sous-jacents à ces produits.

## **Souscripteurs concernés et profil de l'investisseur type**

Souscripteurs concernés :

Parts B2V : tous souscripteurs et plus particulièrement destinées aux « clients professionnels » ou « clients professionnels sur option » au sens de la directive MIF membres et partenaires du Groupe B2V.

Parts I : tous souscripteurs et plus particulièrement destinées aux « clients professionnels » ou « clients professionnels sur option » au sens de la directive MIF.

Les parts de ce FCP n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act of 1933. En conséquence, elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, pour le compte ou au bénéfice d'une « U.S. person », selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou telle que définie par la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act (FATCA) » .

### **Profil type de l'investisseur**

Ce FCP s'adresse avant tout à des investisseurs prêts à supporter les fortes variations inhérentes aux marchés d'actions et disposant d'un horizon d'investissements d'au moins 5 ans.

Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans ce fonds dépend de la situation personnelle de chaque investisseur. Pour le déterminer, il convient de tenir compte du patrimoine personnel, des besoins actuels et de la durée recommandée de ce placement.

Il est également recommandé de diversifier suffisamment ses investissements afin de ne pas les exposer uniquement aux risques d'un seul OPC.

**Durée de placement recommandée** : 5 ans

## **Indications sur le régime fiscal**

Dominante fiscale : FCP éligible au Plan d'Épargne en Actions (PEA).

La qualité de copropriété du Fonds le place de plein droit en dehors du champ d'application de l'impôt sur les sociétés. En outre, la loi exonère les plus-values de cessions de titres réalisées dans le cadre de la gestion du FCP, sous réserve qu'aucune personne physique, agissant directement ou par personne interposée, ne possède plus de 10 % de ses parts (article 150-0 A, III-2 du Code général des impôts).

Selon le principe de transparence, l'administration fiscale considère que le porteur de parts est directement détenteur d'une fraction des instruments financiers et liquidités détenus dans le Fonds.

La fiscalité applicable est en principe celle des plus values sur valeurs mobilières du pays de résidence du porteur, suivant les règles appropriées à sa situation (personne physique, personne morale soumise à l'impôt sur les sociétés, institutions de retraite complémentaire, autres cas...). Les règles applicables aux porteurs résidents français sont fixées par le Code général des impôts. En cas de distribution, l'imposition des porteurs de parts est fonction de la nature des titres détenus en portefeuille.

D'une manière générale, les porteurs de parts du Fonds sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal ou de leur chargé de clientèle habituel afin de déterminer les règles fiscales applicables à leur situation particulière. Cette analyse pourrait, selon le cas, leur être facturée par leur conseiller et ne saurait en aucun cas être prise en charge par le Fonds ou la société de gestion.

***Pour plus de détails, le prospectus complet est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion.***

- *La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion.*
- *Les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de PREVAAL FINANCE - 18 avenue d'Alsace 92400 Courbevoie. Tél : 01.49.07.39.80*
- *Date de création du Fonds : 13 septembre 2012*

# rapport d'activité

## Environnement

2016 a été une année volatile, dominée particulièrement par des troubles politiques et des réactions contradictoires des marchés. Le premier trimestre a vu le cours du baril de pétrole toucher des points historiquement bas avant de fortement rebondir suite à des espoirs de négociations sur la réduction de production des pays producteurs. Après avoir commencé l'année sous les \$40, descendre à \$27, le baril s'est négocié en fin d'année à plus de \$50.

Des craintes sur la capacité de la Chine à maintenir sa croissance ont tiré l'ensemble des indices actions vers le bas, le Stoxx Europe 600 étant en retrait de plus de 17% depuis le début de l'année en février. Ce mouvement s'est accompagné par une baisse massive des taux d'emprunt obligataire, de par les achats de la BCE de dette.

Le second trimestre a été marqué par le vote du « Brexit », initialement très mal accueilli par les marchés, avec une baisse des marchés actions de près de 10% en deux jours, pour finalement être très rapidement compensée.

Une forte rotation sectorielle a débuté au cours du dernier trimestre, avec une sensible remontée des taux d'intérêt, pour s'accélérer à l'élection de Donald Trump à la présidence des Etats-Unis. Les marchés d'actions ont fortement progressé, soutenus principalement par les valeurs délaissées.

Les pays émergents ont souffert de la remontée des taux directeurs de la Fed et de la crainte du protectionnisme du programme de Trump.

Au cours de l'année 2016, l'indice EuroMTS global a progressé de 3.14%. Du côté des marchés actions, le S&P 500 a progressé de 9.54%. L'EuroStoxx 50 a progressé de 0.70% et le Nikkei a terminé l'année stable, avec une hausse de 0.42%.

## Performance du fonds

La part B2V de Prevaal Actions Europe a réalisé une performance de -1.33%, la part I de - 1.98% contre celle du Stoxx Europe 600 dividendes réinvestis de 1.73%.

Les actifs du fonds s'élevaient au 30/12/2016 à 130 075 276 €. La proportion de titres vifs s'élevait au 31/12/2016 à 80.84%, 9.64% en ETF et 0.07% en futures (exposition de 9.48%). La trésorerie nette s'élevait à 9.45%. Le fonds était exposé au marché actions à 99.96%.

La rotation du portefeuille a été de 215% sur l'exercice.

Avec sa sélection de sociétés aux fondamentaux solides, le fonds a particulièrement souffert de la rotation de styles vers les sociétés délaissées aux fondamentaux fragiles. Le fonds a bien anticipé le mouvement sectoriel sur les bancaires, en étant sous pondéré en début d'année, en se renforçant à partir de septembre pour terminer l'année avec un exposition neutre. Le fonds n'était pas exposé sur les minières en 2015 et est passé long à partir de février 2016.

Les trois derniers mois de l'année 2016 ont été les plus difficiles, le fonds passant sous son indice.

Sur 2016, le fonds a bien anticipé les mouvements sectoriels mais a été fragilisés par les réactions excessives du marché sur les résultats de certaines valeurs.

*Les chiffres relatifs aux performances passées sont relatifs à des périodes passées et ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.*

## Informations réglementaires

### Droits de vote

Le Fonds étant une copropriété de valeurs mobilières, aucun droit de vote n'est attaché aux parts détenues. Les décisions concernant le Fonds sont prises par la société de gestion dans l'intérêt des porteurs de parts.

### Description succincte de la procédure de choix des intermédiaires

Prevaal Finance S.G.P. (société de gestion de portefeuilles) a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires avec qui elle traite toutes ses opérations de marché ainsi qu'une politique de prévention et gestion des conflits d'intérêt. Ces politiques sont disponibles sur simple demande adressée à la S.G.P.

### Risque global

La méthode de calcul du ratio du risque global est la méthode de calcul de l'engagement.



### **Critères ESG**

Conformément à l'article D. 533-16-1 du code monétaire et financier, les souscripteurs sont informés que l'OPC ne prend pas simultanément en compte dans sa politique d'investissement des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance.

### **Politique de rémunération**

En dehors du Président –RCCI, dont la rémunération variable pourrait atteindre 51 % de sa rémunération fixe, les gérants dont le Directeur général, ont une partie variable plafonnée à moins de 45 % du fixe.

Cette rémunération variable maximum dépendra approximativement à 70 % des performances obtenues pour les deux principaux fonds, Prevaal Convertibles Europe et Prevaal Actions Europe. Les 30 % restant de la partie variable maximum seront fonction des encours levés auprès de la clientèle hors membres du groupe B2V.

Les commerciaux ont une rémunération variable qui n'excédera pas 40 % de la partie fixe du salaire. Cette rémunération variable dépendra des encours levés auprès de la clientèle hors membres du groupe B2V.

La responsable du middle back office a une rémunération variable qui n'excédera pas 15 % de la partie fixe du salaire. Cette rémunération variable dépendra des encours levés auprès de la clientèle hors membres du groupe B2V.

### **Réglementation SFTR**

Concernant la réglementation SFTR relative à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers, aucune opération de prêt-emprunt de titres n'a été effectuée au cours de l'exercice 2016.

# rapport du commissaire aux comptes



## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 30 décembre 2016

**PREVAAL ACTIONS EUROPE**  
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT  
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion  
PREVAAL FINANCE  
18, avenue d'Alsace Immeuble Between  
92926 LA DEFENSE CEDEX

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par les organes de direction de la société de gestion, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement PREVAAL ACTIONS EUROPE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés sous la responsabilité de la société de gestion. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

### 2. JUSTIFICATION DE NOS APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

.....  
*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex  
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



PREVAAL ACTIONS EUROPE

**3. - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux porteurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

*Document authentifié par signature électronique*

Le commissaire aux comptes  
PricewaterhouseCoopers Audit

Frédéric SELLAM

# comptes annuels

# BILANactif

	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
<b>Immobilisations nettes</b>	-	-
<b>Dépôts</b>	-	-
<b>Instruments financiers</b>	<b>117 854 092,92</b>	<b>128 432 017,15</b>
• <b>ACTIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	105 153 967,92	115 037 060,15
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES</b>		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>TITRES DE CRÉANCES</b>		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
<i>Titres de créances négociables</i>	-	-
<i>Autres titres de créances</i>	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
• <b>ORGANISMES DE PLACEMENTS COLLECTIFS</b>		
OPCVM et Fonds d'Investissement à Vocation Générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	12 538 000,00	13 310 257,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays États membres de l'Union européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres États membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
• <b>OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES</b>		
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• <b>CONTRATS FINANCIERS</b>		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	162 125,00	84 700,00
Autres opérations	-	-
• <b>AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS</b>	-	-
<b>Créances</b>	<b>1 159 472,08</b>	<b>2 970 811,45</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	1 159 472,08	2 970 811,45
<b>Comptes financiers</b>	<b>11 326 126,07</b>	<b>8 971 291,79</b>
Liquidités	11 326 126,07	8 971 291,79
<b>Autres actifs</b>	-	-
<b>Total de l'actif</b>	<b>130 339 691,07</b>	<b>140 374 120,39</b>

# BILAN passif

	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
<b>Capitaux propres</b>		
• Capital	132 778 130,41	120 888 063,80
• Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
• Report à nouveau	-	-
• Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 087 825,06	14 754 992,44
• Résultat de l'exercice	1 384 970,78	109 588,31
<b>Total des capitaux propres</b> <i>(montant représentatif de l'actif net)</i>	<b>130 075 276,13</b>	<b>135 752 644,55</b>
<b>Instruments financiers</b>	<b>153 775,00</b>	<b>83 950,00</b>
• OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS	-	-
• OPÉRATIONS TEMPORAIRES SUR TITRES FINANCIERS		
Dettes représentatives de titres financiers donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres financiers empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
• CONTRATS FINANCIERS		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	153 775,00	83 950,00
Autres opérations	-	-
<b>Dettes</b>	<b>110 639,94</b>	<b>4 537 525,84</b>
Opérations de change à terme de devises	-	-
Autres	110 639,94	4 537 525,84
<b>Comptes financiers</b>	-	-
Concours bancaires courants	-	-
Emprunts	-	-
<b>Total du passif</b>	<b>130 339 691,07</b>	<b>140 374 120,39</b>

# HORS-bilan

30.12.2016

31.12.2015

Devise	EUR	EUR
<b>Opérations de couverture</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
<b>Autres opérations</b>		
• Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
- Marché à terme ferme (Futures)	12 329 900,00	7 405 300,00
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	27 552,38
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Engagements de gré à gré		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-
• Autres engagements		
- Marché à terme ferme (Futures)	-	-
- Marché à terme conditionnel (Options)	-	-
- Dérivés de crédit	-	-
- Swaps	-	-
- Contracts for Differences (CFD)	-	-

# COMPTE de résultat

	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
<b>Produits sur opérations financières</b>		
• Produits sur dépôts et sur comptes financiers	10,35	672,30
• Produits sur actions et valeurs assimilées	1 910 887,62	2 189 647,53
• Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-
• Produits sur titres de créances	-	-
• Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Produits sur contrats financiers	-	-
• Autres produits financiers	-	-
<b>Total (I)</b>	<b>1 910 897,97</b>	<b>2 190 319,83</b>
<b>Charges sur opérations financières</b>		
• Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres financiers	-	-
• Charges sur contrats financiers	-	-
• Charges sur dettes financières	-7 094,50	-4 063,47
• Autres charges financières	-	-
<b>Total (II)</b>	<b>-7 094,50</b>	<b>-4 063,47</b>
<b>Résultat sur opérations financières (I - II)</b>	<b>1 903 803,47</b>	<b>2 186 256,36</b>
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-481 687,70	-2 108 005,48
<b>Résultat net de l'exercice (L.214-17-1) (I - II + III - IV)</b>	<b>1 422 115,77</b>	<b>78 250,88</b>
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	-37 144,99	31 337,43
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
<b>Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI) :</b>	<b>1 384 970,78</b>	<b>109 588,31</b>



# 1 règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 abrogeant le Règlement CRC 2003-02 modifié.

## Règles d'évaluation des actifs

### A – Méthode d'évaluation

L'organisme s'est conformé aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur et, notamment, au plan comptable des placements collectifs.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêt du bilan selon les règles suivantes :

#### Valeurs mobilières :

Les instruments financiers et valeurs négociées sur un marché réglementé sont évalués au prix du marché.

Toutefois, les instruments ci-dessous sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les actions européennes sont valorisées au cours de clôture, les actions étrangères au dernier cours connu.
- Les obligations européennes sont valorisées au prix de marché, contribué ou de clôture de bourse, en fonction de la liquidité des titres détenus.
- Les obligations étrangères sont valorisées au prix de marché, contribué ou dernier cours connu de bourse, en fonction de la liquidité des titres détenus.
- Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Toutefois, les titres de créances négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois et en l'absence de sensibilité particulière pourront être évalués selon la méthode linéaire.

- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est inférieure à 3 mois sont valorisés au taux de négociation d'achat. Un amortissement de la décote ou de la surcote est pratiqué de façon linéaire sur la durée de vie du TCN.
- Les titres de créances négociables dont la durée de vie est supérieure à 3 mois sont valorisés au taux de marché.
- Les parts ou actions d'OPC et FIA sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue, soit au mieux J-1 par rapport à la date de valeur liquidative.
- Les titres qui font l'objet de contrats de cession ou d'acquisition temporaire sont évalués en conformité avec la réglementation en vigueur selon les conditions du contrat d'origine.

#### Instruments financiers à terme :

Les instruments financiers non négociés sur un marché réglementé sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.

#### Les contrats :

- Les opérations sur les marchés à terme fermes et les opérations conditionnelles sont valorisées au cours de clôture.
- Les swaps de taux sont valorisés au taux de marché conformément aux dispositions contractuelles.
- Les opérations de hors-bilan sont évaluées à la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de l'organe de décision de la société de gestion de portefeuille. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

### B - Modalités pratiques

Les bases de données utilisées sont :

- Bloomberg
- Six-Telekurs

La source des cours de devises retenue est WMCO.



La commission de surperformance n'est définitivement acquise et perçue par la société de gestion à la clôture de chaque période de référence que si, durant l'exercice écoulé, la performance nette du FCP est supérieure à Stoxx Europe 600 +1%.

**Devise de comptabilité**

Euro.

**Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs**

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs** *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

**Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application**

Néant.

**Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice**

Néant.

**Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts**

Pour les deux types de parts la société de gestion décidera chaque année de la répartition des sommes distribuables.



# 2 évolution actif net

Devise	30.12.2016	31.12.2015
	EUR	EUR
<b>Actif net en début d'exercice</b>	<b>135 752 644,55</b>	<b>107 393 587,99</b>
Souscriptions (y compris la commission de souscription acquise à l'Opc)	5 888 444,17	59 285 826,11
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'Opc)	-8 648 931,51	-50 581 382,79
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	8 648 911,19	18 094 934,70
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-10 469 739,37	-5 848 673,46
Plus-values réalisées sur contrats financiers	1 484 900,00	932 960,00
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-2 358 000,00	-1 426 415,00
Frais de transaction	-55 138,94	-50 764,81
Différences de change	-2 383 768,34	2 367 207,39
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	631 808,61	5 631 828,54
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>14 503 186,18</i>	<i>13 871 377,57</i>
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>13 871 377,57</i>	<i>8 239 549,03</i>
Variations de la différence d'estimation des contrats financiers :	162 030,00	-124 715,00
- <i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>87 715,00</i>	<i>-74 315,00</i>
- <i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-74 315,00</i>	<i>50 400,00</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	1 422 115,77	78 250,88
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
<b>Actif net en fin d'exercice</b>	<b>130 075 276,13</b>	<b>135 752 644,55</b>

# 3 compléments d'information

## 3.1. Instruments financiers : ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

### 3.1.1. Ventilation du poste "Obligations et valeurs assimilées" par nature d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Obligations indexées	-	-
Obligations convertibles	-	-
Obligations à taux fixe	-	-
Obligations à taux variable	-	-
Obligations zéro coupons	-	-
Titres participatifs	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.2. Ventilation du poste "Titres de créances" par nature juridique ou économique d'instrument

	Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé
Bons du Trésor	-	-
Billets de Trésorerie	-	-
Certificats de dépôt	-	-
BMTN	-	-
Autres instruments	-	-

### 3.1.3. Ventilation du poste "Opérations de cession sur instruments financiers" par nature d'instrument

	Titres reçus en pension cédés	Titres empruntés cédés	Titres acquis à réméré cédés	Ventes à découvert
Actions	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-

## 3.1.4. Ventilation des rubriques de hors-bilan par type de marché (notamment taux, actions)

	Taux	Actions	Change	Autres
<b>Opérations de couverture</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	-	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-
<b>Autres opérations</b>				
Engagements sur les marchés réglementés ou assimilés	-	12 329 900,00	-	-
Engagements de gré à gré	-	-	-	-
Autres engagements	-	-	-	-

## 3.2. Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variables	Taux révisable	Autres
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	11 326 126,07
<b>Passif</b>				
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

## 3.3. Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	0 - 3 mois	3 mois - 1 an	1 - 3 ans	3 - 5 ans	> 5 ans
<b>Actif</b>					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	11 326 126,07	-	-	-	-
<b>Passif</b>					
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

**3.4. Ventilation par devise de cotation ou d'évaluation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan**

Cette ventilation est donnée pour les principales devises de cotation ou d'évaluation, à l'exception de la devise de tenue de la comptabilité.

Par devise principale	CHF	SEK	GBP	Autres devises
<b>Actif</b>				
Dépôts	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	15 454 081,15	9 856 762,68	8 997 129,80	9 423 179,29
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
OPC	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Créances	-	-	43 345,83	-
Comptes financiers	11 043,75	4 606,34	61 368,52	1 312 740,84
Autres actifs	-	-	-	-
<b>Passif</b>				
Opé. de cession sur inst. financiers	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-
<b>Hors-bilan</b>				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

**3.5. Créances et Dettes : ventilation par nature**

Détail des éléments constitutifs des postes "autres créances" et "autres dettes", notamment ventilation des opérations de change à terme par nature d'opération (achat/vente).

<b>Créances</b>	<b>1 159 472,08</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Achats à terme de devises	-
Montant total négocié des Ventes à terme de devises	-
Autres Créances :	
Depots de garantie (verses)	1 065 747,50
Coupons a recevoir	93 724,58
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-
<b>Dettes</b>	<b>110 639,94</b>
Opérations de change à terme de devises :	
Ventes à terme de devises	-
Montant total négocié des Achats à terme de devises	-
Autres Dettes :	
Frais provisionnes	110 639,94
-	-
-	-
-	-
-	-
Autres opérations	-

**3.6. Capitaux propres**

Catégorie de part émise / rachetée pendant l'exercice :	Souscriptions		Rachats	
	Nombre de parts	Montant	Nombre de parts	Montant
PART C / FR0011299387	3 817,107	5 888 444,17	6 185,893	8 538 279,51
PART I / FR0012099521	-	-	100	110 652,00
Commission de souscription / rachat par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0011299387		-		-
PART I / FR0012099521		-		-
Rétrocessions par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0011299387		-		-
PART I / FR0012099521		-		-
Commissions acquises à l'Opc par catégorie de part :		Montant		Montant
PART C / FR0011299387		-		-
PART I / FR0012099521		-		-

**3.7. Frais de gestion**

Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes) en % de l'actif net moyen	<b>%</b>
Catégorie de part :	
PART C / FR0011299387	<b>0,37</b>
PART I / FR0012099521	<b>1,03</b>
Commission de surperformance (frais variables) : montant des frais de l'exercice	<b>Montant</b>
Catégorie de part :	
PART C / FR0011299387	-
PART I / FR0012099521	-
Rétrocession de frais de gestion :	
- Montant des frais rétrocédés à l'Opc	-
- Ventilation par Opc "cible" :	
- Opc 1	-
- Opc 2	-
- Opc 3	-
- Opc 4	-



**3.8. Engagements reçus et donnés**

3.8.1. Description des garanties reçues par l'Opc avec mention des garanties de capital .....néant

3.8.2. Description des autres engagements reçus et/ou donnés .....néant

**3.9. Autres informations**

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire :

- Instruments financiers reçus en pension (livrée) -

- Autres opérations temporaires -

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie :

Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine :

- actions -

- obligations -

- titres de créances -

- autres instruments financiers -

3.9.3. Instruments financiers détenus en portefeuille émis par les entités liées à la société de gestion (fonds) ou aux gestionnaires financiers (Sicav) et opc gérés par ces entités :

- opc -

- autres instruments financiers -

**3.10. Tableau d'affectation du résultat** *(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes versés au titre de l'exercice**

Date	Catégorie de part	Montant global	Montant unitaire	Crédit d'impôt totaux	Crédit d'impôt unitaire
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-
<b>Total acomptes</b>		-	-	-	-

	30.12.2016	31.12.2015
<b>Affectation du résultat</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Report à nouveau	-	-
Résultat	1 384 970,78	109 588,31
<b>Total</b>	<b>1 384 970,78</b>	<b>109 588,31</b>

PART C / FR0011299387	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 369 582,13	83 708,79
<b>Total</b>	<b>1 369 582,13</b>	<b>83 708,79</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

PART I / FR0012099521	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	15 388,65	25 879,52
<b>Total</b>	<b>15 388,65</b>	<b>25 879,52</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-
<b>Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat</b>	-	-

**3.11. Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes***(En devise de comptabilité de l'Opc)***Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice**

Date	Montant global	Montant unitaire
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
-	-	-
<b>Total acomptes</b>	-	-

	30.12.2016	31.12.2015
<b>Affectation des plus et moins-values nettes</b>	EUR	EUR
<b>Sommes restant à affecter</b>		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-4 087 825,06	14 754 992,44
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
<b>Total</b>	<b>-4 087 825,06</b>	<b>14 754 992,44</b>

PART C / FR0011299387	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-3 981 573,10	14 371 334,64
<b>Total</b>	<b>-3 981 573,10</b>	<b>14 371 334,64</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

PART I / FR0012099521	30.12.2016	31.12.2015
Devise	EUR	EUR
<b>Affectation</b>		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	-106 251,96	383 657,80
<b>Total</b>	<b>-106 251,96</b>	<b>383 657,80</b>
<b>Information relative aux parts ouvrant droit à distribution</b>		
Nombre de parts	-	-
Distribution unitaire	-	-

**3.12. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques du FCP au cours des 5 derniers exercices**

Date de création du Fonds : 13 septembre 2012

Devise					
EUR	<b>30.12.2016</b>	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
<b>Actif net</b>	<b>130 075 276,13</b>	135 752 644,55	107 393 587,99	62 167 524,96	51 621 913,21

PART C / FR0011299387	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>30.12.2016</b>	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>80 364,107</b>	82 732,893	79 298,893	50 001	50 001
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 576,75</b>	1 597,94	1 352,99	1 243,32	1 032,41
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-32,50</b>	174,71	74,09	140,48	-0,16

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

PART I / FR0012099521	Devise de la part et de la valeur liquidative : EUR				
	<b>30.12.2016</b>	31.12.2015	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2012
<b>Nombre de parts en circulation</b>	<b>2 820</b>	2 920	100	-	-
<b>Valeur liquidative</b>	<b>1 191,63</b>	1 215,64	1 022,45	-	-
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris acomptes)</b>	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire (y compris acomptes)*</b>	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré aux porteurs (personne physique) <sup>(1)</sup></b>	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire*</b>	<b>-32,22</b>	140,25	1,01	-	-

\* Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme du résultat et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

<sup>(1)</sup> En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

# 4 inventaire au 30.12.2016

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
<i>Valeurs mobilières</i>						
<i>Action</i>						
CH0012221716	ABB LTD-NOM	PROPRE	100 000,00	2 003 731,34	CHF	1,54
CH0010532478	ACTELION N	PROPRE	9 000,00	1 851 212,69	CHF	1,42
DE000A1EWWW0	ADIDAS NOM	PROPRE	12 000,00	1 801 800,00	EUR	1,39
SE0005999836	AF AB	PROPRE	60 000,00	1 045 710,71	SEK	0,80
ES0109067019	AMADEUS IT GROUP SA	PROPRE	40 000,00	1 726 800,00	EUR	1,33
FI0009000285	AMER SPORTS	PROPRE	50 000,00	1 264 000,00	EUR	0,97
IT0004056880	AMPLIFON	PROPRE	110 000,00	995 500,00	EUR	0,77
SE0007100581	ASSA ABLOY AB*	PROPRE	75 000,00	1 323 575,45	SEK	1,02
CH0127480363	AUTONEUM HLDGS AG	PROPRE	4 000,00	997 201,49	CHF	0,77
FR0000120628	AXA	PROPRE	85 000,00	2 038 725,00	EUR	1,57
SE0006993770	AXFOOD AB	PROPRE	70 000,00	1 046 128,16	SEK	0,80
DE0005200000	BEIERSDORF	PROPRE	17 000,00	1 370 200,00	EUR	1,05
GB0000904986	BELLWAY PLC	PROPRE	50 000,00	1 450 328,02	GBP	1,11
SE0000872095	BIOVITRUM	PROPRE	120 000,00	1 336 255,48	SEK	1,03
IT0001050910	BREMBO SPA. CURNEO	PROPRE	20 000,00	1 150 000,00	EUR	0,88
FR0000125338	CAP GEMINI SA	PROPRE	20 000,00	1 603 000,00	EUR	1,23
DE0005313704	CARL ZEISS MEDITEC	PROPRE	30 000,00	1 050 000,00	EUR	0,81
GB0031215220	CARNIVAL PLC	PROPRE	35 000,00	1 691 365,98	GBP	1,30
DK0060227585	CHR. HANSEN HOLDING A/S	PROPRE	25 000,00	1 314 966,61	DKK	1,01
GB00BLNN3L44	COMPASS GROUP	PROPRE	100 000,00	1 758 434,86	GBP	1,35
IE0001827041	CRH PLC	PROPRE	50 000,00	1 647 750,00	EUR	1,27
FR0000120644	DANONE	PROPRE	25 000,00	1 505 000,00	EUR	1,16
DE000A0HN5C6	DEUTSCHE WOHNEN AG	PROPRE	40 000,00	1 193 600,00	EUR	0,92
FI0009007884	ELISA OYJ	PROPRE	40 000,00	1 237 200,00	EUR	0,95
CH0016440353	EMS-CHEMIE HOLDING N	PROPRE	2 750,00	1 327 541,98	CHF	1,02

## FCP PREVAAL ACTIONS EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
CH0319416936	FLUGHAFEN ZUERICH AG	PROPRE	7 500,00	1 321 595,15	CHF	1,02
DE0005785604	FRESENIUS SE & CO KGAA	PROPRE	25 000,00	1 856 500,00	EUR	1,43
CH0015536466	GALENICA N	PROPRE	1 200,00	1 286 194,03	CHF	0,99
DE000A0LD6E6	GERRESHEIMER AG	PROPRE	17 000,00	1 200 540,00	EUR	0,92
DK0010272632	GN GREAT NORDIC	PROPRE	60 000,00	1 180 544,82	DKK	0,91
NL0000009165	HEINEKEN NV	PROPRE	20 000,00	1 425 200,00	EUR	1,10
FR0000052292	HERMES INTERNATIONAL	PROPRE	4 000,00	1 560 000,00	EUR	1,20
GB0005576813	HOWDEN JOINERY GROUP PLC	PROPRE	300 000,00	1 348 875,35	GBP	1,04
FI0009000459	HUHTAMAKI OYJ	PROPRE	35 000,00	1 234 800,00	EUR	0,95
SE0001662230	HUSQVARNA AB*	PROPRE	180 000,00	1 330 933,00	SEK	1,02
ES0148396007	INDITEX	PROPRE	55 000,00	1 783 650,00	EUR	1,37
SE0001515552	INDUTRADE AB	PROPRE	60 000,00	1 145 898,56	SEK	0,88
DE0006231004	INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	PROPRE	100 000,00	1 651 000,00	EUR	1,27
FR0000125346	INGENICO GROUP SA	PROPRE	15 000,00	1 138 050,00	EUR	0,87
FR0010259150	IPSEN	PROPRE	20 000,00	1 374 000,00	EUR	1,06
IE0004927939	KINGSPAN GROUP PLC	PROPRE	50 000,00	1 290 000,00	EUR	0,99
FR0000121964	KLEPIERRE	PROPRE	30 000,00	1 120 350,00	EUR	0,86
FI0009013403	KONE B	PROPRE	35 000,00	1 489 950,00	EUR	1,15
CH0025238863	KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	PROPRE	10 000,00	1 255 597,01	CHF	0,97
FR0010307819	LEGRAND	PROPRE	30 000,00	1 618 500,00	EUR	1,24
SE0002683557	LOOMIS S.B	PROPRE	40 000,00	1 131 705,28	SEK	0,87
NO0003054108	MARINE HARVEST	PROPRE	75 000,00	1 286 209,94	NOK	0,99
FR0000121261	MICHELIN (CGDE)-SA	PROPRE	15 000,00	1 585 500,00	EUR	1,22
DK0060534915	NOVO NORDISK	PROPRE	40 000,00	1 370 174,37	DKK	1,05
NO0003733800	ORKLA ASA	PROPRE	165 000,00	1 421 191,76	NOK	1,09
FR0000184798	ORPEA	PROPRE	15 000,00	1 151 400,00	EUR	0,89
DK0060252690	PANDORA AB	PROPRE	13 000,00	1 615 482,38	DKK	1,24
NL0000379121	RANDSTAD HOLDING NV	PROPRE	30 000,00	1 545 900,00	EUR	1,19
IT0003828271	RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	PROPRE	50 000,00	1 346 000,00	EUR	1,03
NL0006144495	RELX NV	PROPRE	100 000,00	1 599 000,00	EUR	1,23



## FCP PREVAAL ACTIONS EUROPE

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000131906	RENAULT SA	PROPRE	20 000,00	1 690 200,00	EUR	1,30
FR0013154002	SARTORIUS STEDIM BIOTECH	PROPRE	15 000,00	899 550,00	EUR	0,69
FR0010411983	SCOR SE ACT PROV	PROPRE	40 000,00	1 313 200,00	EUR	1,01
FR0000121709	SEB	PROPRE	10 000,00	1 287 500,00	EUR	0,99
SE0000163594	SECURITAS AB*	PROPRE	100 000,00	1 496 556,04	SEK	1,15
CH0000587979	SIKA	PROPRE	300,00	1 369 029,85	CHF	1,05
IE00B1RR8406	SMURFIT KAPPA	PROPRE	60 000,00	1 307 700,00	EUR	1,01
FR0000120495	SOMFY	PROPRE	2 000,00	775 200,00	EUR	0,60
GB00BWFQGN14	SPIRAX-SARCO ENGINEERING PLC	PROPRE	30 000,00	1 470 477,98	GBP	1,13
CH0012280076	STRAUMANN HOLDING (NAMEN)	PROPRE	4 000,00	1 483 208,96	CHF	1,14
DE000SYM9999	SYMRISE	PROPRE	25 000,00	1 445 750,00	EUR	1,11
CH0012100191	TECAN GROUP N	PROPRE	7 000,00	1 037 593,28	CHF	0,80
FR0000051807	TELEPERFORMANCE SE	PROPRE	15 000,00	1 429 500,00	EUR	1,10
CH0012453913	TEMENOS GROUP AG-NOM	PROPRE	23 000,00	1 521 175,37	CHF	1,17
FR0000120271	TOTAL	PROPRE	50 000,00	2 436 000,00	EUR	1,87
FR0000054470	UBISOFT ENTERTAINMENT	PROPRE	40 000,00	1 352 000,00	EUR	1,04
FR0013176526	VALEO SA	PROPRE	30 000,00	1 638 300,00	EUR	1,26
DK0010268606	VESTAS WIND SYSTEMS A/S	PROPRE	20 000,00	1 234 609,41	DKK	0,95
FR0000125486	VINCI SA	PROPRE	20 000,00	1 294 000,00	EUR	0,99
GB00B2PDGW16	WH SMITH	PROPRE	70 000,00	1 277 647,61	GBP	0,98
<b>Total Action</b>				<b>105 153 967,92</b>		<b>80,84</b>
<b>O.P.C.V.M.</b>						
FR0010345371	LYXOR UCITS ETF STOXX EUROPE 600 BANKS	PROPRE	400 000,00	7 980 000,00	EUR	6,13
FR0010345389	LYXOR UCITS ETF STOXX EUROPE 600 BASIC RESOURCES	PROPRE	100 000,00	4 558 000,00	EUR	3,50
<b>Total O.P.C.V.M.</b>				<b>12 538 000,00</b>		<b>9,64</b>
<b>Total Valeurs mobilières</b>				<b>117 691 967,92</b>		<b>90,48</b>
<b>Liquidités</b>						
<b>APPELS DE MARGES</b>						
	APPEL MARGE EUR	PROPRE	0,00	-79 365,00	EUR	-0,06
<b>Total APPELS DE MARGES</b>				<b>-79 365,00</b>		<b>-0,06</b>
<b>BANQUE OU ATTENTE</b>						
	BANQUE CHF SGP	PROPRE	0,00	11 043,75	CHF	0,01

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
	BANQUE DKK SGP	PROPRE	0,00	1 311 415,16	DKK	1,01
	BANQUE EUR SGP	PROPRE	0,00	9 936 366,62	EUR	7,64
	BANQUE GBP SGP	PROPRE	0,00	61 368,52	GBP	0,05
	BANQUE NOK SGP	PROPRE	0,00	1 325,68	NOK	0,00
	BANQUE SEK SGP	PROPRE	0,00	4 606,34	SEK	0,00
<b>Total BANQUE OU ATTENTE</b>				<b>11 326 126,07</b>		<b>8,71</b>
<b>DEPOSIT DE GARANTIE</b>						
	GAR SUR MAT FERM V	PROPRE	0,00	1 065 747,50	EUR	0,82
<b>Total DEPOSIT DE GARANTIE</b>				<b>1 065 747,50</b>		<b>0,82</b>
<b>FRAIS DE GESTION</b>						
	PRAUTCOMHONOR	PROPRE	0,00	-11 529,01	EUR	-0,01
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-90 567,60	EUR	-0,07
	PRCOMGESTFIN	PROPRE	0,00	-7 880,33	EUR	-0,01
	PRHONOCAC	PROPRE	0,00	-663,00	EUR	-0,00
<b>Total FRAIS DE GESTION</b>				<b>-110 639,94</b>		<b>-0,09</b>
<b>Total Liquidites</b>				<b>12 201 868,63</b>		<b>9,38</b>
<b>Futures</b>						
<b>Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>						
WQ170317	DJ STOXX 60 0317	PROPRE	100,00	16 100,00	EUR	0,01
BJ170317	STOXX 600 B 0317	PROPRE	300,00	-74 410,00	EUR	-0,06
OG170317	STOXX 600 C 0317	PROPRE	40,00	7 425,00	EUR	0,01
JVX170317	STOXX 600 I 0317	PROPRE	150,00	10 090,00	EUR	0,01
OM170317	STOXX 600 MEDIA 0317	PROPRE	100,00	12 275,00	EUR	0,01
KG170317	STOXX 600 O 0317	PROPRE	170,00	89 385,00	EUR	0,07
GP170317	STOXX 600 U 0317	PROPRE	100,00	26 850,00	EUR	0,02
<b>Total Indices ( Livraison du sous-jacent )</b>				<b>87 715,00</b>		<b>0,07</b>
<b>Total Futures</b>				<b>87 715,00</b>		<b>0,07</b>
<b>Coupons</b>						
<b>Action</b>						
GB0000904986	BELLWAY	ACHLIG	50 000,00	43 345,83	GBP	0,03
DE0005773303	FRAPORT	ACHLIG	20 000,00	19 878,75	EUR	0,02

Code valeur	Libellé valeur	Statut Valeur	Quantité	Valeur boursière	Devise de cotation	% Actif net
FR0000120271	TOTAL SA	ACHLIG	50 000,00	30 500,00	EUR	0,02
<b>Total Action</b>				<b>93 724,58</b>		<b>0,07</b>
<b>Total Coupons</b>				<b>93 724,58</b>		<b>0,07</b>
<b>Total FCP PREVAAL ACTIONS EUROPE</b>				<b>130 075 276,13</b>		<b>100,00</b>